

Anglicismes et « unilinguisme » : approche lexicographique sur l'influence des emprunts à l'anglais

Léopold Julia^{1*}

¹DIPRALANG – EA739, Université Paul Valéry Montpellier 3, 34000 Montpellier, France

Résumé. Les luttes politiques et idéologiques contre les anglicismes illustrent parfaitement le double aspect de l'*unilinguisme* tel que défini par Henri Boyer : « pas de concurrence (pour la langue *nationale*), pas de déviance (par rapport à la *norme*) » (Boyer, 2001). Terme à la fois dénotant et connotant, entre description et prescription, l'anglicisme est un fléau pour les puristes et défenseurs auto-proclamés du « génie » de la langue. Dès lors, comment l'appréhender de façon rationnelle et objective ? C'est ce que cette étude propose de faire par le biais d'une approche lexicographique, en s'appuyant dans un premier temps sur un corpus de 1001 anglicismes entrés dans nos dictionnaires d'usage ces deux dernières décennies, puis en tentant dans un second temps d'évaluer l'efficacité des dispositifs officiels d'enrichissement de la langue en réponse à ces emprunts.

Abstract. Anglicisms: lexicographical approach on the influence of borrowings from English. The political and ideological struggles against Anglicisms perfectly illustrate the double aspect of *unilingualism* as defined by Henri Boyer: "no competition (for the *national* language), no deviance (compared to the *norm*)" (Boyer, 2001). Both denoting and connoting, between description and prescription, Anglicism is a scourge for purists and self-proclaimed defenders of the "genius" of the French language. Therefore, how to apprehend it in a rational and objective way? This is what this study proposes to do through a lexicographical approach, by first relying on a corpus of 1001 anglicisms entered into our dictionaries of use over the past two decades, then by attempting to assess the effectiveness of official language enrichment devices in response to these borrowings.

Depuis le pamphlet de René Etiemble *Parlez-vous français ?* (Étiemble, 1964) jusqu'au plaidoyer du « Collectif langue française » publié plus de cinquante ans plus tard dans *Le Parisien* à destination du président de la République appelant à « refuser la dictature du tout-anglais » (Collectif Langue Française, 2019), cette sempiternelle question se pose et s'impose à nous : *Sommes-nous envahis par les anglicismes ?*

Souvent, les articles traitant des cacologies et appelant à « bouter les anglicismes hors de France » ne font qu'exprimer un ressenti, traduisant en réalité une idéologie protectionniste, conservatrice voire puriste du français, « l'unilinguisme », que le linguiste Henri Boyer définit habilement ainsi : « ni concurrence (pour la langue *nationale*), ni déviance (par rapport à l'usage *légitime*) » (Boyer, 2001). Ainsi, comment aborder cette question de manière objective ? J'ai opté ici pour une approche pragmatique : l'analyse lexicographique des anglicismes parmi les nouvelles entrées des dictionnaires. Ces derniers offrant un bon reflet de l'évolution des usages, même si la diachronicité est ici toute relative (deux

* Léopold Julia : leopold.julia.lj@gmail.com

décennies), ils permettent néanmoins une quantification objective de cette supposée *invasion* linguistique. Couvrant en fait deux aspects : l'un, quantitatif, évoquant une augmentation en nombre de ceux-ci au sein de la langue française ; l'autre, qualitatif, craignant un déclin, une menace voire une disparition du français au profit de l'anglais. Cet article propose de présenter dans un premier temps une synthèse des résultats de mes recherches, puis dans un second temps d'explicitier la constitution d'un corpus des anglicismes les plus « combattus » à travers le croisement de quatre sources, afin de développer une méthodologie pour évaluer l'efficacité des dispositifs institutionnels d'enrichissement de la langue française.

1. Evolution de la proportion d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales dans les dictionnaires d'usage

En premier lieu, il faut concéder qu'en fait d'anglicismes c'est en réalité le plus souvent d'anglo-américanismes voire d'américanismes (certains parlant même de *californismes*) (Saugera, 2017) dont il est question. Claude Hagège le souligne déjà dans *Le français et les siècles* (Hagège, 1989) : « On choisit d'appeler ici 'franricain' [...] la version contemporaine de ce qui fut, voici vingt ans, nommé le franglais. Il s'agit donc d'un français que les puristes déclarent pénétré d'anglicismes, ou, plus précisément, d'anglo-américanismes ». Mais qu'est-ce qu'un anglicisme ? Afin de statuer sur ce concept d'*anglicisme* puisque c'est un terme qui prête à confusion et à débat, Josette Rey-Debove (Rey-Debove & Gagnon, 1980) indique qu'un anglicisme c'est :

Un mot qui appartient à la langue anglaise (d'Angleterre ou d'Amérique) et qui est passé en français, où il est employé au même titre que les autres mots, d'abord timidement, avec des guillemets, de l'italique ou des commentaires, par quelques personnes, puis sans précaution et plus ou moins massivement.

Maurice Pergnier (Pergnier, 1989) avance pour sa part qu'un anglicisme est :

1. Un mot anglais ou une tournure anglaise que l'on rencontre occasionnellement dans un énoncé en français. [...]
2. Un terme anglais, ou influencé par l'anglais, dont la fréquence d'utilisation est suffisamment élevée pour pouvoir être considéré comme étant intégré (bien ou mal) au lexique du français et donc être répertorié dans les dictionnaires et glossaires. [...]
3. Un mot (une tournure, un emploi d'un mot, etc.) anglais utilisé de manière fautive à la place du mot [...] français correct. Dans cette optique, un répertoire d'anglicismes est un répertoire du modèle bien connu : « Ne dites pas... mais dites... » Les anglicismes n'y sont inventoriés que pour être dénoncés et corrigés.

À l'instar de Danielle Candel et John Humbley, on considèrera dans cette étude comme anglicisme « toute manifestation de l'influence de l'anglais, à quelque niveau que ce soit » (Candel & Humbley, 2017). En adaptant leur classification exhaustive des anglicismes dans une approche un peu plus dynamique et diachronique, nous nous appuierons dans cette étude sur la typologie suivante qui nous est propre :

- Emprunts directs

Cette catégorie, de loin la plus prolixe, concerne donc les anglicismes de « première génération », ayant subi peu voire aucune transformation. Elle comprend :

- Emprunts littéraux (graphie et prononciation anglaises conservées) : *coworking, cool, skatepark...*
- Interférences sigliques dont les xénismes, sauf rares exceptions (sigles dont la signification et donc la graphie sont anglaises, mais la prononciation ne l'est pas systématiquement) : *IPA, COVID, PET scan...*

- Calques littéraux, calques littéraux adaptés et calques adaptés (simple traduction du mot ou de l'expression anglaise) : *cryptomonnaie, rançongiciel, hameçonnage...*
- Calques sémantiques (le mot équivalent français existait mais n'avait pas ce sens-là avant) : *souris, mur, suivre...*
- Emprunts sémantiques directs (le mot français existait avec la même acception mais n'était pas/plus utilisé) : *disruption, tracer, affiant...*
- Faux emprunts (mots ayant une graphie et une prononciation anglaises, mais dont l'équivalent anglais n'existe pas ou n'a pas la même acception) : *babyfoot, camping-car, jogging...*
- Interférences graphiques (utilisation de « Mr. » au lieu de « M. », ou des guillemets anglais plutôt que des chevrons)

- Emprunts indirects

Ceux-ci concerneraient donc des anglicismes de « deuxième génération », soit parce qu'ils sont issus d'un premier anglicisme entré précédemment dans les usages, soit parce qu'ils procèdent d'un phénomène de contact de langue plus long :

- Emprunts indirects morphologiques par dérivation ou composition
 - Allogénismes (mot créé par affixation à partir d'un emprunt littéral) : *coolitude, marketeur, zombifié...*
 - Scissiparité avec agglutination (mot-valise composé à partir d'au moins un anglicisme considéré comme emprunt littéral) : *webinaire, vide-dressing, combishort...*
- Interférences sémantiques (le mot français existait mais était un « faux ami », il va peu à peu acquérir une extension de sens copiée sur son modèle anglais pour devenir un « vrai ami ») : *finaliser, digital, tacle...*
- Emprunts indirects par adaptation grapho-phonétique (mot ayant une graphie française qui imite la prononciation anglaise d'un emprunt littéral) : *pipole, tchat, balloune* mais aussi *paquebot* ou *redingote*.

- Interférences syntaxiques

Ces anglicismes sont nécessairement indirects et s'inscrivent dans la durée car ils touchent non pas aux mots en eux-mêmes mais au discours et à la phraséologie.

- Emprunts indirects morphologiques par gémellation ou juxtaposition (expression dans laquelle deux substantifs sont juxtaposés, l'un étant employé comme un adjectif sans recours à une préposition) : *geste barrière, séjour ski, offre santé...*
- Interférences pragmatiques (emploi d'une interjection, d'une expression figée vernaculaire calquée sur un « tic de langage » anglais [américain]) : *définitivement, juste, oups...*
- Emprunts de luxe (emploi d'une expression anglaise pour un effet rhétorique et/ou phatique) : *les kids, faire un break...*
- Emprunts phraséologiques et anglicismes polylexicaux (emploi de plusieurs locutions anglaises dans le discours, à la limite du *code switching*)

Il s'agira donc d'étudier le contenu de dictionnaires d'usage (Le *Petit Robert* et le *Petit Larousse Illustré*, éditions 1998 à 2022) afin d'en analyser les anglicismes parmi les nouvelles entrées annuelles. Une démarche rendue possible grâce aux travaux de Camille Martinez, précieuses ressources pour les linguistes (Martinez, 2009). Mon analyse revêtira à

la fois l'aspect quantitatif et qualitatif par le biais d'une approche comparative, méthode ayant déjà fait ses preuves. Mireille Elchacar et C. Martinez déclaraient d'ailleurs que « l'approche comparative des dictionnaires est un outil incontournable de la recherche métalexicographique » (Elchacar & Martinez, 2008). Christine Jacquet-Pfau appuie ces propos dans son étude des emprunts lexicaux de la neuvième édition du dictionnaire de l'Académie (Jacquet-Pfau, 2011) :

Ainsi la place des néologismes et, parmi eux, de ces mots nouveaux un peu particuliers qui nous viennent d'autres langues, constitue-t-elle une approche particulièrement intéressante pour observer l'ouverture d'un dictionnaire donné à la nouveauté et à l'usage, mais aussi le discours métalinguistique dont fait l'objet la description de ces unités lexicales.

L'analyse quantitative d'abord, couplée à une étude statistique, permettra d'évaluer objectivement si le taux d'anglicismes parmi les nouveaux mots des dictionnaires est en augmentation, si ces taux sont variables ou s'ils suivent une tendance. L'analyse qualitative s'articulera autour de trois axes : la typologie des anglicismes relevés (classification adaptée de D. Candel et J. Humbley), leur répartition par catégories grammaticales et enfin leur distribution par champs lexicaux.

1.1 Données

Sur les 9191 nouvelles entrées répertoriées entre 1998 et 2022 dans le *Larousse* et le *Petit Robert*, j'ai relevé 1346 anglicismes (14,6 %). En supprimant les mots apparaissant deux fois ou plus car présents dans les deux dictionnaires ou étant sortis d'un dictionnaire pour y entrer à nouveau dans une édition ultérieure, on compte 1001 anglicismes distincts.

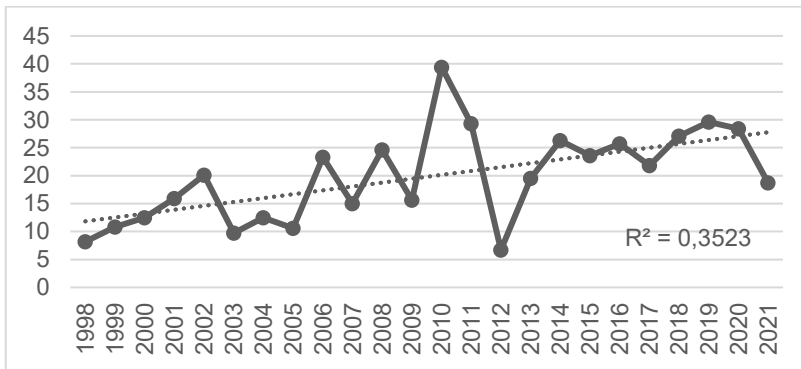


Fig. 1. Evolution du taux d'anglicismes parmi les nouvelles entrées dans le *Petit Larousse Illustré*

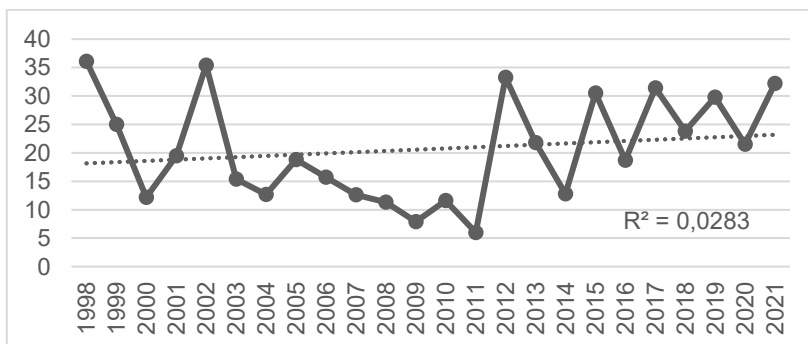


Fig. 2. Evolution du taux d'anglicismes parmi les nouvelles entrées dans le *Petit Robert*

Types d'anglicismes selon la classification de Candel et Humbley

Emprunts directs	Calques littéraux	Interférences sigliques	Allogénismes
570	230	99	38
56,9%	23,0%	9,9%	3,8%
Emprunts sémantiques indirects	Interférences phonétiques	Calques adaptés	Calques sémantiques
26	19	12	7
2,6%	1,9%	1,2%	0,7%

Répartition de la nature grammaticale des anglicismes du corpus par type d'anglicisme

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Adverbes	Autres
Emprunts directs	544		24	2	
Calques littéraux	146	63	20		
Interférences sigliques	84	1	10	2	2
Allogénismes	24	5	6		3
Emprunts sémantiques indirects	13	9	4		
Interférences phonétiques	12	1	2		4
Calques adaptés	13				
Calques sémantiques	7				
Total	843	79	66	4	9
%	84,2	7,9	6,6	0,4	0,9

Répartition des anglicismes par champs lexicaux

Champs lexicaux		Nombre d'entrées	Pourcentage
Nouvelles technologies / Informatique / Multimédia		268	26,8%
Mode / Nouveaux phénomènes de société		184	18,4%
Culture	Musique	66	6,6%
	Gastronomie	53	5,3%
	Art	34	3,4%
	Cinéma	25	2,5%
Sciences / Santé / Médecine	Sciences	80	8,0%
	Santé / Médecine	33	3,3%
Business / Marketing / Management		101	10,1%
Sport		95	9,5%
Autres		62	6,2%

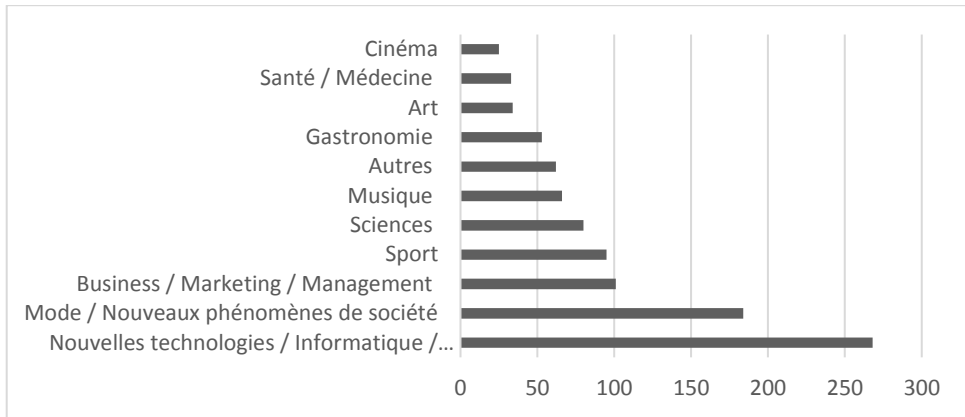


Fig. 3. Répartition du corpus d'anglicismes par sous-thèmes de champs lexicaux

1.2. Interprétation

Le premier objectif de cette recherche était de répondre à la double interrogation posée par la question de l'invasion de la langue française par les anglicismes : d'une part l'augmentation en nombre, d'autre part la menace de disparition.

À la lumière des résultats obtenus, on serait en droit de répondre par l'affirmative à la première question et de donner ainsi raison aux puristes alarmistes. Oui, il apparaît que le taux moyen d'anglicismes parmi les nouvelles entrées des dictionnaires est en évolution moyenne depuis deux décennies, c'est ce que montrent les différentes courbes de tendance. Même si, comme on peut le noter, le coefficient de détermination est assez faible et que les courbes peuvent montrer de grandes variations d'une année sur l'autre. Quoi qu'il en soit, loin des chiffres fantasmés, nous disposons désormais d'un important corpus (1001 anglicismes) permettant de quantifier et d'analyser objectivement l'évolution de ceux-ci dans nos usages. Ce n'est toutefois pas pour autant que le terme invasion reste pertinent et légitime. D'abord il nous faut souligner que le taux moyen d'anglicismes dans les dictionnaires d'usage, autour de 20 % (un mot sur cinq), n'est pas si élevé par rapport au taux présenté par le dictionnaire de l'Académie pourtant connue pour son anglophobie, qui se situe lui à 14,5 % (en-deçà d'un mot sur sept). Plus révélateur encore : on a pu constater qu'en moyenne chaque année 150 à 200 mots faisaient leur entrée dans les dictionnaires d'usage mais que, ponctuellement, ce nombre pouvait sensiblement augmenter. C'est en fait le cas lors de chaque refonte complète desdits dictionnaires et c'est par exemple ce qui s'est passé en 1998 (1451 nouvelles entrées) et 2012 (1882 nouvelles entrées) pour le *Larousse*, ainsi qu'entre 2007 et 2008 (421 puis 423 nouvelles entrées) pour le *Petit Robert*. On est en droit de conjecturer que ces mises à jour sont l'occasion d'un regard plus affiné sur le lexique de la part des dictionnaristes qui vont, pour un temps, mettre de côté les modes langagières par définition éphémères. Or, il s'avère que ce sont ces éditions-là qui présentent les taux d'anglicismes les plus bas, ceux-ci se situant entre 6,7 et 12 %. En-deçà même, donc, des taux affichés sous la Coupole.

Comme on peut le constater, les interférences morphologiques, graphiques, phonétiques et syntaxiques sont minimales voire inexistantes et, lorsqu'elles sont présentes, relèvent plus d'un effet de mode que d'une occupation pérenne et excluante. Le français ne saurait donc être considéré comme envahi ou menacé par l'anglais, pas plus que par n'importe quelle autre langue. Au contraire même pour Valérie Saugera qui, dans son article *La fabrique des anglicismes*, considère que le français use de ses propres ressources pour s'enrichir de ces nouveaux mots (Saugera, 2017) :

Qu'on le veuille ou non, les anglicismes participent de l'activité néologique de la langue française. Ils y participent plus fréquemment que jamais dans cette nouvelle phase de contact où l'anglais est la langue donneuse universelle par excellence. Or, le français fait plus qu'emprunter des mots à l'anglais, il fabrique de nouveaux mots à partir de ces mots étrangers. La présente étude voudrait démontrer que le français réinterprète et remodèle ces formes anglaises avec ses propres ressources lexicogéniques.

Ainsi a-t-il d'ailleurs paru intéressant, dans ce travail de recherche, de quantifier les proportions de substantifs, adjectifs, verbes et adverbes parmi les anglicismes relevés. J. Humbley pose en effet la question (Humbley, 2010) :

Un [...] exemple de manifestation typique des langues qui subissent des contacts extérieurs intenses est la modification des classes de mots empruntés. En l'absence de bilinguisme et de diglossie, la grande majorité des mots empruntés est composée de substantifs. Lorsque le contact s'intensifie, d'autres classes de mots sont également empruntées en grand nombre. Constate-t-on en français contemporain un taux plus important d'emprunts d'adjectifs, de verbes et d'autres catégories mineures que dans le passé ?

Mon étude montre que l'écrasante majorité des anglicismes relevés concerne des emprunts directs (56,9 % des anglicismes) et des calques littéraux (23 % des anglicismes). Or, M. Candea et L. Véron affirment qu'un « apport de lexique, même s'il est quantitativement important, ne change rien ni à la structure ni à la vitalité d'une langue » (Candea & Véron, 2019). En outre, ces anglicismes sont à plus de 80% (84,2 %) des substantifs ou locutions nominales, jouant le même rôle qu'un nom. Les verbes et adjectifs y sont très minoritaires (respectivement 7,9 % et 6,6 %) tandis que les adverbes sont quasiment inexistantes.

2. Efficacité des dispositifs institutionnels d'enrichissement de la langue

Fort de ces constats, il m'a paru intéressant pour poursuivre ma démarche de recherche de dresser un corpus des anglicismes les plus « combattus » afin d'avoir un instantané sur la question, dans une approche plutôt synchronique. Il n'y a, de fait, pratiquement aucune source scientifique sur laquelle s'appuyer pour la bonne et simple raison qu'il n'y a aucune raison scientifique (linguistique) valable pour vouloir bannir tel ou tel mot. La linguistique se veut descriptive et non prescriptive et apparaît ici toute l'ambivalence autour de la notion même d'anglicisme. Afin d'en extraire le *nec plus ultra*, j'ai croisé quatre sources qui traitent de cette question. L'Académie française d'abord, figure de proue de l'idéal unilinguiste sur laquelle s'appuient les recommandations d'usage paraissant au Journal Officiel ; le dispositif « FranceTerme » de la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF), coordonné par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) sous l'égide du Ministère de la Culture ; les recommandations d'usage émanant du Comité supérieur de l'audiovisuel (CSA) ; et enfin un ouvrage publié par les éditions du *Figaro*, journal connu pour ses positions conservatrices sur la langue française : *Les 100 anglicismes à ne plus jamais utiliser !* (Maillet, 2016). Les trois sources officielles permettent d'asseoir la légitimité de ce corpus, la dernière l'éclaire du point de vue d'un journaliste qui se veut spécialiste des questions de langue.

Notre corpus initial est donc constitué des 339 anglicismes mentionnés par Franceterme (livrets « Vous pouvez le dire en français » + recommandations d'usage officielles qui ne figurent pas déjà dans ces livrets), des 200 anglicismes mentionnés par le site de l'Académie française, des 48 recommandations du CSA et enfin des 100 termes proposés par J. Maillet. Soit un total de 687 anglicismes dont certains se répètent, et donc finalement 583 termes uniques. En croisant FranceTerme et Académie française, 17 termes sont communs. Un

deuxième brassage avec la liste des 100 anglicismes mentionnés par l'ouvrage du *Figaro* donne 11 mots partagés. Un dernier brassage est effectué avec les 48 anglicismes présentés par le CSA, en résultent ces 7 anglicismes les plus unanimement combattus par nos institutions puisque présents à la fois dans nos quatre sources : *biopic* ; *buzz* ; *casting* ; *coach* ; *live* ; *pitch* ; *prime time*.

Certains termes n'étant pas exploitables pour une recherche par occurrences (difficile par exemple d'isoler le terme « buzz » des articles traitant de Buzz Aldrin, Buzz Records ou encore Buzz l'éclair ; par ailleurs l'ouvrage de Maillat est déjà trop ancien pour inclure des termes pourtant aujourd'hui très usités comme « fake news », présent dans les trois autres sources), un remaniement a conduit à la liste des dix anglicismes suivants : *bashing* ; *biopic* ; *burn-out* ; *coach* ; *fake news* ; *live* ; *low cost* ; *podcast* ; *prime time* ; *vintage*.

Toujours sous l'angle lexicographique et lexicométrique, il a été choisi de quantifier les occurrences de ces anglicismes ainsi que de leurs recommandations officielles respectives dans les trois principaux titres de presse généraliste française (*Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*). Ces trois sources, dont la première est jugée plutôt neutre, la deuxième plutôt conservatrice et la dernière plutôt progressiste, nous permettront d'avoir un panorama de l'usage qui est fait de ces mots et de juger ainsi, du moins en partie, de l'efficacité des entreprises d'enrichissement de la langue.

Anglicismes et recommandations officielles respectives

<i>Anglicismes</i>	1 ^{ère} entrée dans le dictionnaire	Équivalents	Parution au JO
<i>Bashing</i>	-	Éreintage	15/09/2013
<i>Biopic</i>	2010 (<i>Larousse</i>)	Film biographique	27/11/2008
<i>Burn-out</i>	2010 (<i>Larousse</i>)	Syndrome d'épuisement professionnel	24/10/2012
<i>Coach</i>	2002 (<i>Petit Robert</i>)	Entraîneur Mentor Répétiteur	22/09/2000 29/03/2004 16/09/2006
<i>Fake news</i>	-	Infox	23/05/2020
<i>Live</i>	-	En direct	19/12/2010
<i>Low cost</i>	2010 (<i>Larousse</i>)	Bas prix (à) Coûts réduits (à)	07/06/2007 28/03/2018
<i>Podcast(ing)</i>	2008 (<i>Larousse</i>)	Baladodiffusion Audio à la demande	15/12/2006 23/05/2020
<i>Prime time</i>	-	Heure de grande écoute	18/01/2005
<i>Vintage</i>	2005 (<i>Larousse</i>)	D'époque Rétro	07/06/2007 07/06/2007

2.1. Données

L'ensemble des données recueillies peut être synthétisé dans le tableau suivant :

<i>Anglicismes</i> Équivalents	Date de première apparition	Nombre total d'occurrences	Dont <i>Libération</i>	Dont <i>Le Monde</i>	Dont <i>Le Figaro</i>
<i>Bashing</i>	06/02/1997 <i>Le Figaro</i>	1129	277	412	440
Éreintage	06/10/2000 <i>Libération</i>	4	2	2	0
<i>Biopic</i>	04/09/1996 <i>Libération</i>	1658	765	344	549
Film biographique	04/09/1995 <i>Libération</i>	105	22	43	40
<i>Burn-out</i>	24/01/1995 <i>Libération</i>	1442	435	510	497
Syndrome d'épuisement pro.	31/03/1998 <i>Libération</i>	40	7	13	20
<i>Coach</i>	04/01/1995 <i>Libération</i>	12159	4932	2484	4743
Entraîneur	03/01/1995 <i>Libération</i>	34550	10551	8021	15978
Mentor	05/01/1995 <i>Libération</i>	9746	2715	3240	3791
Répétiteur	17/01/1995 <i>Libération</i>	267	72	83	112
<i>Fake news</i>	27/10/2004 <i>Le Monde</i>	1934	525	627	782
Infox	30/04/2014 <i>Le Figaro</i>	183	30	91	62
<i>Live</i>	11/01/1995 <i>Libération</i>	12532	5073	3342	4117
En direct	03/01/1995 <i>Libération</i>	47385	9641	11537	26207
<i>Low cost</i>	17/12/1997 <i>Le Figaro</i>	6047	1177	1869	3001
À bas prix	03/01/1995 <i>Libération</i>	4495	960	1526	2009
À coûts réduits	12/06/1997 <i>Libération</i>	52	10	17	25
<i>Podcast(ing)</i>	06/07/2004 <i>Libération</i>	1053 (+70)	287 (+23)	419 (+16)	347 (+31)
Baladodiffusion	05/01/2006 <i>Le Figaro</i>	24	7	12	5
Audio à la demande	02/02/1996 <i>Libération</i>	9	9	3	0
<i>Prime time</i>	05/01/1995 <i>Libération</i>	4869	1347	1041	2481
Heure de grande écoute	03/01/1995 <i>Libération</i>	537	154	189	194
<i>Vintage</i>	29/03/1995 <i>Libération</i>	5575	1297	1234	3044
D'époque	03/01/1995 <i>Libération</i>	9148	2386	2696	4066
Rétro	04/01/1995 <i>Libération</i>	6607	2425	1457	2725

Typologie des 583 anglicismes « combattus »

Emprunts directs	Allogénismes	Calques sémantiques	Interférences sigliques
472	43	40	28
80,9 %	7,4 %	6,9 %	4,8 %

Typologie des 1001 anglicismes entrés dans nos dictionnaires d'usage

Emprunts directs	Allogénismes	Calques sémantiques	Interférences sigliques	Interférences phonétiques
800	50	33	99	19
79,9 %	5,0 %	3,3 %	9,9 %	1,9 %

2.2. Interprétation

Il nous faut tout d'abord concéder que selon le premier aspect (quantitatif) ayant été soulevé, les dispositifs d'enrichissement de la langue française « font le job ». Sur notre corpus des dix anglicismes les plus représentatifs de ceux qui sont les plus fustigés, tous ont une recommandation d'usage officielle et deux mots seulement (*burn-out* et *vintage*) ont fait leur entrée dans le dictionnaire avant la parution au Journal Officiel de leurs équivalents. Pour les huit autres, FranceTerme s'est montré plus prompt que les dictionnaristes. Trois termes (*bashing*, *fake news* et *live*) ne sont d'ailleurs pas encore entrés dans nos dictionnaires. En ce sens, il est donc permis d'avancer que le dispositif d'enrichissement de la langue française peut se targuer d'une certaine efficacité.

Mais là encore, cette analyse quantitative succincte ne saurait se soustraire à un regard appuyé sur les aspects qualitatifs de la question. Quantité ne peut en effet, dans un tel contexte, nécessairement se corrélérer avec efficacité. Forts de cette myriade d'équivalents aux anglicismes entrés dans les usages (la base de données complète de FranceTerme, d'ailleurs en *open data*, compte plusieurs milliers d'articles), reste à déterminer si lesdits équivalents sont employés plus ou moins fréquemment que leurs *doppelgängers* (une fois n'est pas coutume, autorisons-nous un germanisme). Sur les dix mots étudiés au sein des trois principaux quotidiens français, seuls trois anglicismes sont moins employés que leurs équivalents : *coach*, *live* et *vintage*. Les rapports sont toutefois dans le même ordre de grandeur : du double au quadruple. Pour les sept autres, les ratios s'envolent puisqu'ils sont utilisés de 10 à 288 fois plus que leurs équivalents français. Paradoxalement, le journal qui d'emblée s'affiche comme étant le plus conservateur vis-à-vis de la langue (*Le Figaro*) est également celui... qui est le plus souvent premier à employer les anglicismes.

Il aurait été légitime a priori d'avancer l'hypothèse que les emprunts littéraux, allaient être sur-représentés parmi les anglicismes combattus : comme ils s'entendent davantage, on les rejette davantage. Or, l'analyse nous montre que les proportions sont sensiblement les mêmes pour nos anglicismes fustigés (80,9 % des 583 termes) que pour le corpus des 1001 anglicismes entrés dans les dictionnaires entre 1998 et 2022 (79,9 %). Cependant, lorsqu'on observe les taux séparément par source, des écarts se dessinent. Le CSA se place en tête (95,8 %), talonné par les livrets « Vous pouvez le dire en français » (89,7 % des 339 anglicismes). Loin derrière, l'Académie française ne compte que 60,5 % d'emprunts littéraux parmi les 200 anglicismes de sa rubrique « Dire, ne pas dire ». Apparaît ainsi ici un certain clivage dans les politiques linguistiques menées par ces différentes institutions. Il semblerait en premier lieu que le CSA ainsi que la DGLFLF restent assez cohérents avec l'objectif principal des lois ayant régi le processus de néologie et de terminologie face aux emprunts anglais. En effet, même si la célèbre « loi Toubon » (Loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, s. d.) a été moquée en son temps, il est peut-être souhaitable de rappeler

qu'un de ses buts était de pallier la potentielle insécurité linguistique de francophones non familiers avec l'anglais, en proposant un équivalent français lorsqu'un anglicisme apparaissait sur un support quelconque. Le CSA le rappelle d'ailleurs sur son site :

Il n'est pas interdit d'utiliser des mots étrangers s'ils sont accompagnés d'une traduction française « aussi lisible, audible ou intelligible que la présentation en langue étrangère ». Cette disposition s'applique plus particulièrement au domaine de la publicité afin de garantir la compréhension des messages pour une meilleure protection du consommateur.

Raison pour laquelle on trouvera dans les corpus d'anglicismes « combattus » par FranceTerme ainsi que par le CSA des termes plus spécifiques, pas nécessairement entrés dans l'usage courant (*Genetic engineering*, *Good farming practices* ou encore *scripted reality*). L'Académie française affiche pour sa part son statut de prescriptrice de la langue. En effet, lasse sûrement de ne cantonner ses batailles qu'aux seuls emprunts directs, elle s'attaque désormais aux calques et emprunts sémantiques. Ces « anglicismes furtifs », qu'elle juge « bien plus dangereux puisqu'ils échappent aux radars » (*sic*), seront considérés par d'aucuns comme des « tics de langage ». Une manie, à la fois rhétorique et phatique, de moduler sa parole en ayant recours à des termes bénéficiant d'un glissement sémantique induit par leur modèle anglais. C'est peut-être ce qui explique ici leur sur-représentation.

Reste à nous pencher une dernière fois sur les trois anglicismes moins usités que leurs équivalents, afin de tenter de comprendre pourquoi. Les mots *coach*, *live* et *vintage* font référence à des réalités qui préexistaient à l'apparition de ces anglicismes dans les usages. Le sport, le spectacle vivant ou encore l'aspect cyclique des modes font partie intégrante de la culture française comme partout ailleurs depuis des siècles et la langue française a dû, naturellement, créer des mots pour désigner ces réalités. Les « équivalents » (car oui, peut-on dans ces cas-là encore parler d'équivalents ?) étaient donc ancrés dans les usages bien avant que ces anglicismes y fassent leur apparition. En outre, pour un seul emprunt anglais, les recommandations officielles proposent deux voire trois termes synonymes, ce qui multiplie mathématiquement les « chances » de surpasser l'envahisseur. Les chiffres obtenus ne peuvent donc que difficilement corroborer une éventuelle efficacité du dispositif d'enrichissement lexical. Pour les autres anglicismes, même si comme on l'a souligné FranceTerme se montre plutôt réactif par rapport aux dictionnaires, il semblerait que tous manifestent un retard, compréhensible, par rapport à l'usage. Dès lors, quand on observe qu'un anglicisme a fait son entrée dans nos conversations, est-il utile et efficace de proposer un néologisme « francophone » en remplacement ? En contexte, est-ce que *intox* est plus transparent que *fake news*, même pour quelqu'un qui n'est pas familier avec l'anglais ? La question mérite au moins d'être posée. En définitive, les deux mots apparaîtront indifféremment comme deux néologismes mais l'un d'eux aura le privilège de l'âge : l'anglicisme employé quasi-systématiquement en premier aura fait son chemin dans l'usage. Difficile, ensuite, de nager à contre-courant. Mais peut-être est-ce une question de principe...

3. Conclusions et ouvertures

Les résultats obtenus nous montrent d'abord que pour la plupart des anglicismes, la raison de leur entrée dans nos usages est la lacune lexicale. Ce que, dès 1980, J. Rey-Debove mentionnait sous les termes « emprunts de nécessité ». Il s'agit en effet d'objets ou de concepts développés outre-Atlantique pour lesquels la langue française n'avait pas eu, de fait, à créer de néologismes. Or, étrangement, les discours épilinguistiques qui appellent à « bouter les anglicismes hors de France » semblent considérer les mots comme des entités ayant leur propre libre-arbitre, qui s'imposeraient d'eux-mêmes. C'est à mon sens une erreur, peut-être volontaire, de paradigme. Les mots n'entrent dans les usages que parce qu'ils répondent à un besoin. L'occasion de formuler certaines hypothèses :

1. À l'heure de la mondialisation des échanges et d'une croissance exponentielle de nos moyens de communication, nous avons aujourd'hui une quantité phénoménale de nouvelles choses à nommer. L'académicien Maurice Druon le concédait d'ailleurs lui-même dès 1986 dans sa préface à la neuvième édition du dictionnaire : « Jamais l'humanité n'a eu, en si peu de temps, autant de choses nouvelles à nommer ! » (Druon, 1986). Et nous n'étions qu'en 1986, bien avant la révolution numérique. Les locuteurs de la Francophonie se sont trouvés avec des objets ou concepts devenus vite incontournables pour lesquels il fallait nécessairement des mots pour les nommer. Le processus de néologie « traditionnel », incapable de suivre le rythme, a donc tout naturellement cédé la place à de nombreux emprunts. On peut d'ailleurs le constater : les emprunts directs sont, de loin, les plus nombreux. N'ayant pas même eu le temps d'être adaptés, traduits ou « allogénisés », ces anglicismes littéraux représentent en effet 56,9 % des anglicismes entrés dans les dictionnaires depuis 1998. Ce pourcentage peut en outre être majoré lorsque l'on y inclut les « interférences sigliques » puisque pour la quasi-totalité d'entre elles il s'agit également d'emprunts directs, les sigles correspondants étant tous des expressions anglaises ou américaines *in english* dans le texte. Ce sont donc ainsi plus de deux tiers des anglicismes de nos dictionnaires qui sont aujourd'hui des emprunts directs. Comme il vient d'être explicité, l'accélération des processus de néologie due à l'évolution rapide de nos mœurs peut, à mon sens, expliquer en partie l'augmentation moyenne du taux d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales. Voyez par vous-mêmes : le champ lexical de nouvelles technologies est de loin le plus pourvoyeur d'anglicismes. On peut d'ailleurs appréhender l'effet linguistique qu'ont eu les réseaux sociaux à partir de la deuxième moitié de la décennie 2000-2010. Avec les créations de Twitter (2006), Youtube France (juin 2007), Facebook France (mars 2008) puis Instagram (2010), on constate en effet avec une courte latence un pic des taux d'anglicismes autour des années 2010-2011 pour le *Larousse* et 2012 pour le *Petit Robert*.

2. En prolongement de cette première hypothèse, il nous faut nous attarder plus encore sur les processus mêmes de néologie. À la lumière des chiffres obtenus par ces différentes analyses, on est en effet en droit de conjecturer sur la chronologie des mécanismes de création lexicale. Dans un premier temps, de nouveaux objets, de nouvelles pratiques et de nouveaux concepts apparaissent et sont rapidement partagés par une communauté. Il s'agit donc, d'abord, de noms communs ou de locutions nominales. Ce que les chiffres confirment : 84,2 % des anglicismes sont des substantifs. Une fois ces mots installés dans les usages, le besoin de dérivation à partir de ceux-ci apparaît dans un second temps. Et c'est ici que la langue française montre tout son dynamisme, au contraire d'un prétendu déclin. Les processus de dérivation, nécessaires dans l'évolution naturelle du langage et des usages, vont faire basculer les anglicismes de la catégorie des emprunts directs vers celles des calques littéraux ou adaptés et celle des allogénismes par affixation, procédé séculaire stable régulièrement observé. On peut donc formuler une deuxième hypothèse afin d'expliquer l'évolution du taux d'anglicismes : un grand nombre d'emprunts directs vont se ramifier pour aboutir, par nécessité des usages, à diverses formes de dérivations créant de nouveaux anglicismes.

3. Par ailleurs, ces emprunts indirects englobent les calques sémantiques ainsi que les emprunts sémantiques indirects, des anglicismes pour lesquels le glissement est assez révélateur. Quand les calques sémantiques sont *in fine* assez peu nombreux (citons par exemple *ami*, *mur* ou *suivre*, tous issus des réseaux sociaux), la liste des emprunts sémantiques indirects est quant à elle un peu plus étoffée. Ce phénomène a d'ailleurs évolué, à mon sens, depuis la description qu'en ont faite D. Candel et J. Humbley. Tandis que ces derniers qualifiaient ces anglicismes d'emprunts sémantiques « involontaires », il y a eu depuis un glissement de paradigme instaurant aujourd'hui une catégorie au sein de laquelle il devient complexe de trier les emprunts involontaires des anglicismes sciemment employés. Jugez-en par vous-mêmes : on trouvera dans cette typologie d'anglicismes des termes comme *déceptif*, *digitalisation*, *disruption*, *externaliser*, *facilitateur*, *impacter*, *implémenter*,

prioriser ou encore *reconditionner*. Il s'agit, comme on peut le constater, d'un lexique émanant d'un sociolecte bien déterminé qui a pris de l'ampleur dans nos sociétés : le discours managérial. Celui-ci, qui était jusqu'alors cantonné aux sphères de la finance, de l'entreprise et du marketing, s'est rapidement imposé pour essaimer dans des secteurs où on l'y attendait moins. De fait, s'impose l'hypothèse suivante : si le taux d'anglicismes augmente dans nos usages, c'est peut-être parce que les jargons qui emploient le plus d'anglicismes gagnent régulièrement en audience. Le discours managérial étant en effet audible aujourd'hui à travers la politique, les secteurs de la santé et de l'éducation (Romera, 2020) mais également la presse, la publicité ou même le sport (Julia, 2020), il est nécessairement inévitable que son lexique gagne des parts de marché (linguistique). Mais quand on prétend lutter contre une éventuelle invasion linguistique, n'aurait-on donc pas tout intérêt à se pencher sur les ressorts politiques et idéologiques qui sous-tendent la prolifération du discours managérial ?

4. Dernier point sur la catégorie des emprunts indirects : il est intéressant de voir que l'usage est parfois facétieux. Mais c'est là l'occasion de souligner encore la vitalité de notre langue. Prenons un exemple déjà cité : le verbe *suivre*, calque sémantique de *to follow* dont la nouvelle acception est directement liée aux réseaux sociaux. La règle aurait voulu que, par simple dérivation par affixation et en conservant ainsi le même calque sémantique, ce mot soit décliné en son substantif *suiveur* calqué sur l'anglais *follower*. Or, dans ce cas précis, la connotation péjorative du mot *suiveur* a su prendre le pas sur les processus de néologie que l'on observe par ailleurs. On emploie donc à la place *follower* en revenant ainsi à l'emprunt direct, ou bien « abonné » que l'on considèrera comme un calque adapté. Mais dans ce cas, *abonné* peut-il réellement être encore considéré comme un anglicisme ? Quand un anglicisme cesse-t-il en effet d'être considéré comme tel ? C'est toute la complexité de cette problématique des anglicismes, déjà évoquée en introduction, qui se pose à nouveau.

5. Enfin, reste à nous pencher sur le dernier axe de l'approche qualitative, que l'on saura mettre en lien avec les moyens de lutte déployés par nos institutions contre les anglicismes : les champs lexicaux privilégiés. Si, comme il a été avancé précédemment pour expliquer un éventuel déclin du français au profit de l'anglais, c'est dans certains domaines particuliers que le français cesse ou du moins amoindrit son rayonnement et que l'anglais constitue en ce sens une menace, se pose alors la question : quelle politique linguistique adopter ? L'hégémonie anglophone (américaine), s'impose principalement dans les secteurs de l'industrie, des nouvelles technologies, des modes, de la culture et des sciences. Comment lutter contre cela et défendre par là-même la France et plus globalement la Francophonie ? Est-ce en réalisant un sondage en ligne pour créer des néologismes équivalents et tenter par exemple d'imposer *bolidage* à la place de *tuning* dans les usages ? Le journaliste Dorian Chotard en plaisante d'ailleurs en filigrane dans les colonnes du *Monde.fr* du 30 mars 2010 lorsqu'il évoque le concours « Francomot » à l'initiative du secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie (Chotard, 2010) en titrant « Tout un "ramdam" pour abandonner le mot "buzz" ». L'exemple est évocateur : s'il est entièrement entré dans l'usage, *ramdam* n'en demeure pas moins un mot issu de l'arabe tout comme *buzz* est très usité mais d'origine anglaise. Ce n'est donc pas tant le fait que ce soit un mot « étranger » qui dérange, mais bel et bien que ce soit un anglicisme. Et que cela s'entende. Arnaud Hoedt et Jérôme Piron (Hoedt & Piron, 2019) proposent quant à eux d'autres pistes : « Si on veut plus de vocabulaire français dans la culture, il faut développer plus de culture française ». Propos par ailleurs étayés par L. Véron dans un entretien pour *Le Monde* (Santolaria, 2019):

En se focalisant sur ces dangers d'invasion plus ou moins réels, on en oublie les effets délétères de nos choix géopolitiques. La baisse de budget du Centre national du livre, qui favorisait jusque-là les traductions d'ouvrages francophones, et la hausse des droits d'inscription pour les étudiants étrangers dans nos universités auront, à coup sûr, un effet négatif sur le rayonnement du français.

En somme le combat à mener, si combat il y a, ne doit pas se tenir sur le terrain linguistique car il serait complexe à entreprendre (voire perdu d'avance), mais doit plutôt se dérouler sur les terrains politique, économique et social. C'est peu ou prou ce que défend également, à demi-mot, la directrice éditoriale du *Petit Robert* Marie-Hélène Drivaud interviewée par *France Info* (Drivaud, 2019):

Les mots n'apparaissent pas par hasard. Si un mot apparaît, même s'il est futile, c'est qu'il répond à un besoin. On n'a pas à juger. [...] Ce n'est pas à nous qu'il faut jeter la pierre. Si ce mot n'était pas en circulation, si les Français ne l'utilisaient pas énormément, il ne figurerait pas dans Le Petit Robert.

On pourrait considérer que cela fait partie de ces luttes vaines que l'on mène pour ce que d'aucuns nommeront le panache, la gloire ou le principe. Le même esprit qui pousse le Vatican à régulièrement enrichir le lexique latin afin d'en faire une langue vivante. Même si cela ne servira peut-être à rien (la *baladodiffusion* proposée en 2006 n'avait pas fait le poids face au *podcast*, une nouvelle note de 2020 a donc avancé *audio à la demande*, attendons de voir quel sort l'avenir lui réservera), il n'est pas dérisoire de vouloir garder dynamique la néologie francophone. Disons que c'est une entreprise qui se défend, tant sur le plan éthique, philosophique, ludique que presque poétique. Outre ces considérations, n'oublions pas qu'il en va aussi et surtout d'un devoir légal : qu'on y souscrive ou qu'on le déplore, la loi impose de créer des néologismes ou de statuer sur des équivalents « francophones » pour éviter une éventuelle insécurité linguistique des locuteurs qui ne sont pas familiers avec l'anglais. *Dura lex, sed lex*.

On pourrait par ailleurs, plus cyniquement, penser que c'est un cache-misère face au retard affiché par la France dans les domaines des nouvelles technologies, de la recherche ou de l'industrie. Car au-delà des questions qui ont été posées au sein de ce travail, on est en droit d'interroger le pourquoi de l'hégémonie anglaise (américaine, en fait) dans les emprunts étrangers faisant leur entrée dans nos usages. Les mots n'ont pas de frontières, les contacts de langues et les échanges lexicaux ont toujours existé. Hier les italianismes dus à la prééminence italienne dans le domaine des arts et notamment de la musique, aujourd'hui les anglicismes que l'*american way of life* a fait entrer dans nos usages à grands renforts de publicités, demain qui sait les emprunts au russe ou au mandarin. L'importance relative des emprunts à une langue ne reflète pas tant la « valeur » de cette langue que la puissance du pays locuteur qui la véhicule principalement. Sans toutefois l'idéaliser, la Renaissance voyait le pouvoir dans le rayonnement culturel et artistique quand aujourd'hui celui-ci se mesure à la taille de l'armée et du portefeuille. Quand certains linguistes parlent même de « californismes » (Saugera, 2017), on peut gager qu'à l'heure actuelle ce sont davantage les GAFAM qui dictent l'évolution du lexique. Un exemple est d'ailleurs assez parlant : l'anglicisme *software* a eu un temps les faveurs de l'usage pour être finalement supplanté par le néologisme français *logiciel*, les Français ayant su faire leur place dans le monde de l'informatique. Or, ce sont désormais les GAFAM qui ont très rapidement réussi à imposer le terme générique *application* (voire *app*). Preuve de leur impact. L'anglicisme *podcast* ainsi que ses dérivés *podcasting* et *podcaster* sont issus d'un mot-valise constitué de l'*iPod* de la firme Apple et de *broadcasting*. De même, n'avez-vous jamais *googlé* une recherche ou *whatsappé* quelqu'un ? Si la France voulait réellement et efficacement lutter contre les anglicismes, ce n'est donc pas tant en publiant des notes au Journal Officiel destinées à être vaines qu'il faudrait s'y prendre, mais davantage en développant et en soutenant financièrement les secteurs de l'éducation, de la recherche, de la culture, de l'industrie et de la santé. Quand une entreprise française parvient d'ailleurs à s'imposer, l'usage naturel de la langue produit un néologisme de même qu'en anglais : désormais, ne *yukatez*-vous pas vos produits au supermarché ?

Références bibliographiques

- Boyer, H. (2001). L'unilinguisme français contre le changement sociolinguistique. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 34/35, 383-392.
- Candea, M., & Véron, L. (2019). *Le français est à nous !* La Découverte.
- Candel, D., & Humbley, J. (2017). *Les anglicismes*. Garnier.
- Chotard, D. (2010, mars 30). Tout un « ramdam » pour abandonner le mot « buzz ». *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/societe/article/2010/03/30/tout-un-ramdam-pour-abandonner-le-mot-buzz_1326510_3224.html
- Collectif Langue Française. (2019). *Défense de la langue française : 100 signatures pour refuser la dictature du tout-anglais*. leparisien.fr. <https://www.leparisien.fr/societe/defense-de-la-langue-francaise-100-signatures-pour-refuser-la-dictature-du-tout-anglais-16-06-2019-8094285.php>
- Drivaud, M.-H. (2019, mai 13). *Nouveaux mots du Petit Robert : « Les mots n'apparaissent pas par hasard » explique la directrice éditoriale du dictionnaire*. Franceinfo. https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/art-culture-edition/nouveaux-mots-du-petit-robert-les-mots-n-apparaissent-pas-par-hasard-explique-la-directrice-editoriale-du-dictionnaire_3441637.html
- Druon, M. (1986). *Préface à la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie française*. <https://www.dictionnaire-academie.fr/prefaces/1986.html>
- Elchacar, M., & Martinez, C. (2008). Une banque de données en ligne pour suivre l'évolution des nomenclatures du Petit Robert et du Petit Larousse, et leur ouverture aux mots du Québec. *Communications, lettres et sciences du langage*, 2.
- Étiemble, R. (1964). *Parlez-vous français ?* Gallimard.
- Hagège, C. (1989). *Le Français et les siècles*. Seuil.
- Hoedt, A., & Piron, J. (2019). *Sommes-nous envahis par les anglicismes ?* <https://www.franceinter.fr/emissions/hoedt-et-piron-tu-parles/hoedt-et-piron-tu-parles-28-juillet-2019>
- Humbley, J. (2010). "Peut-on encore parler d'anglicismes?" *Lexique, normalisation, transgression. Actes du colloque du 7 septembre 2010*, pp.21-45. <https://hal-univ-paris.archives-ouvertes.fr/hal-01219140>
- Jacquet-Pfau, C. (2011). Les emprunts lexicaux dans la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie française. *Éla. Études de linguistique appliquée*, 163(3), 307-323. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/ela.163.0307>
- Julia, L. (2020). *L'unilinguisme français et les dictionnaires (2019-2021) : Le traitement lexicographique des anglicismes*. Éditions L'Harmattan.
- Loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française.
- Maillet, J. (2016). *100 anglicismes à ne plus jamais utiliser ! C'est tellement mieux en français*. <https://www.decitre.fr/livres/100-anglicismes-a-ne-plus-jamais-utiliser-c-est-tellement-mieux-en-francais-9782810507450.html>
- Martinez, C. (2009). Une base de données des entrées et sorties dans la nomenclature d'un corpus de dictionnaires : Présentation et exploitation. *Ela. Etudes de linguistique appliquée*, 4, 499-509.
- Pergnier, M. (1989). *Les anglicismes : Danger ou enrichissement pour la langue française ?* Presses universitaires de France.
- Rey-Debove, J., & Gagnon, G. (1980). *Dictionnaire des anglicismes : Les mots anglais et américains en français / par Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon ; avec la collaboration de A. Rey, G.J. Forgue, E. Lançon, Ch. Paillet*. Robert.
- Romera, C. (2020). *Ecole et gouvernementalité : Les politiques éducatives à l'oeuvre dans le contexte de l'enseignement primaire en France* [These de doctorat, Montpellier 3]. <http://theses.fr/2020MON30034>
- Santolaria, N. (2019, avril 28). « On a besoin de nouveaux mots pour exprimer des réalités émergentes ». *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/m-perso/article/2019/04/28/on-a-besoin-de-nouveaux-mots-pour-exprimer-des-realites-emergentes_5455916_4497916.html
- Saugera, V. (2017). La fabrique des anglicismes. *Travaux de linguistique*, 75(2), 59-79. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/tl.075.0059>